

Bilan financier Picasoft P20



picasoft

03 juillet 2020

1 Introduction

Le présent bilan rend compte de la situation financière de l'association loi 1901 Picasoft pour l'exercice courant du 2 janvier 2020, à ce jour, 03 juillet 2020, date de l'assemblée générale de fin de semestre.

2 Résultat de l'exercice

2.1 Dépenses

Intitulé	Montant
Frais pour la tenue du compte au Crédit Coopératif	36,50 €
Premier mois VPS Mumble	27,37 €
Adhésion Grafhit	90,00 €
Facture Tetaneutral 2020	644,00 €
Total des dépenses	797,87 €

Le forfait que nous avons auprès du Crédit Coopératif nous coûte chaque mois 7,30 €, or le mandat du semestre d'automne dure 5 mois, ce qui nous fait un total de 36,50 €.

Nous avons décidé d'adhérer à hauteur de 90 € à Grafhit qui nous permet de réaliser l'émission La Voix Est libre depuis plus d'un an.

Le premier mois du VPS Gandi utilisé pour héberger le service Mumble a été payé par l'association. Le reste a pu être payé grâce aux crédits offerts par Gandi.

Nous avons également payé pour le renouvellement des serveurs et adresses IP chez Tetaneutral, pour l'année 2020. Cela explique l'importance des dépenses par rapport aux semestre précédents.

Cela fait donc un total de dépenses de 797,84 €.

2.2 Recettes

Intitulé	Montant
Adhésion de soutien de personnes physiques	20,00 €
Adhésion de soutien du Miroir de Valem	20,00 €
Adhésion de soutien de UTeam	100,00 €
Dons	100,00 €
Total des recettes	240,00 €

Nous avons reçu une adhésion de soutien d'une personne physique et deux de personnes morales, ainsi que des dons à hauteur de 50 €. Cela élève nos recettes à 240 €.

3 Situation patrimoniale

Cela fait donc une balance de -657.87 €. Le solde de l'association s'élève désormais à 3 749,71 €.

3.1 Comptes en banque

Le compte courant que nous avons auprès du Crédit Coopératif compte 3 083,46 €. L'association ne possède aucun autre compte ni livret d'épargne.

3.2 Caisse

À la date du 03 juillet 2020, la caisse de l'association compte 666,25 € en liquide.

4 Provisionnement

Afin de prévoir le renouvellement des machines et l'hébergement des années à venir, il semble important de bloquer 1600 € pour une machine et 1400 € pour deux ans d'hébergement. La trésorerie mobilisable s'élèverait donc à 749,71 €.

5 Commentaires

Ces valeurs ne prennent pas en compte ni l'investissement en temps des membres, ni les dons en nature effectués par différentes parties. L'hébergeur Gandi a par exemple fait don de nombreux crédits ayant permis la mise en place de machines virtuelles pour le serveur Mumble et pour des TX. À titre indicatif, l'enregistrement seul des émissions de radios pour ce semestre, sans compter les phases de préparation, représente plus de 200 € en comptant deux animateur-ice-s par émission rémunéré au SMIC.

La crise du COVID-19 a rendu impossible notre participation à différents événements physiques au cours desquels nous récoltons généralement des dons.

Lors de la prochaine AG nous chercherons à définir la provision maximale de l'association portant sur X machines et sur Y années d'hébergement et de location des IP.